

Le XIII cycle du PTP est prêt à démarrer à San Diego

Le 13^e cycle du PTP a démarré le 2 juillet à San Diego par le « Direct Stakeholders Engagement Event and Presentations » (Événement et exposé de mobilisation directe des intervenants), auquel ont assisté quelques-uns des négociateurs principaux, qui commenceront à tenir leurs propres réunions le 3 juillet.

Depuis le cycle de Dallas, les pays du PTP-9 s'efforcent de faire en sorte que les intervenants restent impliqués, afin de rendre les négociations plus transparentes. Cependant, ces efforts demeurent marginaux, car les critiques continuent de pleuvoir sur le secret de plus en plus épais qui entoure les pourparlers. La semaine dernière, certains membres du Congrès des États-Unis ont écrit au gouvernement Obama pour se plaindre de ne pas être informés en temps utile de l'évolution des négociations.

Depuis le début des pourparlers, seuls quelques rares textes de négociation ont été diffusés (ou ont été divulgués par des fuites). Les membres du Congrès ont déclaré qu'ils aimeraient voir les projets de texte de négociation ou, à tout le moins, les propositions déposées par le bureau du représentant au Commerce des États-Unis.

Pour ce qui est des nouveaux adhérents (Canada et Mexique), on apprend de bonne source que jusqu'à présent, ni l'un ni l'autre n'a envoyé de représentant à San Diego. On supputait que les deux pays pourraient être invités au prochain cycle du PTP en septembre, mais les observateurs demeurent sceptiques à ce sujet, relevant que le gouvernement américain n'a pas encore avisé le Congrès de son intention d'ajouter le Canada et le Mexique aux pourparlers, ce qui lancera une période de consultation de 90 jours avec le Congrès avant que les pays puissent participer pleinement aux négociations. Dans l'état actuel des choses, il est peu probable que le Canada et le Mexique soient entièrement admis au PTP avant son 15^e cycle, qui est prévu pour décembre de cette année.

À quoi faut-il s'attendre de ce cycle?

Les observateurs sur place pensent que le cycle de San Diego ne sera probablement pas bien différent du dernier, qui s'est déroulé à Dallas, c.-à-d. que les pourparlers devraient aborder la plupart des enjeux, mais il est peu probable que les négociateurs réalisent des progrès spectaculaires à l'égard des sujets les plus litigieux. Les négociateurs essaient de surpasser leurs réalisations du cycle de Dallas et espèrent clore plus d'un chapitre pendant la durée des négociations de 10 jours. Les observateurs déclarent que certains des enjeux les plus sujets à controverse, notamment l'accès aux marchés des marchandises, pourraient devoir attendre que le Canada et le Mexique soient admis.

Les membres de l'OMC concluent un accord au sujet de l'accession des PMA

Les membres de l'OMC ont réussi à conclure un accord au sujet des lignes directrices destinées à faciliter l'accession des pays les moins avancés (PMA) à l'OMC. Après plusieurs réunions du Sous-comité des PMA la semaine dernière, le groupe a adopté, le 29 juin, un texte qui sera présenté comme recommandations « pour davantage renforcer, rationaliser et rendre opérationnelles les Lignes directrices de 2002 » pour l'accession des PMA, conformément aux instructions données par les ministres lors de la 8^e Conférence ministérielle (CM8) de décembre 2011.

Les pourparlers portaient principalement sur les points de repère pour l'accès aux marchés des marchandises. La plupart des pays développés souhaitaient qu'ils soient exhaustifs, tandis que les pays en développement, particulièrement les PMA, cherchaient à obtenir des flexibilités correspondant à leur niveau de développement et à leurs besoins commerciaux. Par conséquent, dans le domaine de l'agriculture, les membres ont décidé que les PMA accédants consolideront toutes leurs lignes tarifaires agricoles à un taux global moyen de 50 p. 100, a déclaré un fonctionnaire de l'OMC après la réunion. Pour les produits non soumis aux tarifs agricoles, les PMA s'engageront à consolider 95 p. 100 de leurs lignes tarifaires des produits industriels à un taux global moyen de 35 p. 100.

Contrairement à ce qui est le cas en agriculture, où les engagements des PMA accédants portent sur 100 p. 100 des lignes tarifaires, des flexibilités ont été accordées aux membres des PMA accédants afin de mettre 5 p. 100 de leurs lignes de l'AMNA à l'abri de la consolidation. Cependant, si un membre qui accédant choisit de consolider davantage que les 95 p. 100 proposés de ses lignes tarifaires, il obtiendra une période de transition de dix ans pour jusqu'à 10 p. 100 de ses lignes tarifaires, d'ajouter le fonctionnaire.



Dans le secteur des services, le Sous-comité des PMA recommande que les PMA accédants « identifient leurs secteurs et sous-secteurs de services prioritaires et présentent des offres raisonnables en rapport avec les besoins de leur développement, de leurs finances et de leur commerce et avec leurs capacités réglementaires et institutionnelles ».

Ces recommandations du sous-comité des PMA seront présentées au Conseil général pour adoption à sa réunion de la fin juillet.

Prochains événements

- XIII^e cycle du PTP, semaine du 2 juillet 2012
- Groupe de négociation sur la facilitation des échanges, 9-12 juillet 2012
- AECG, semaine du 15 juillet 2012, septembre 2012
- Conseil général de l'OMC, 25-26 juillet, 3-4 octobre, 19-20 décembre 2012
- Sommet des dirigeants de l'APEC, 2-9 septembre 2012, Vladivostok
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 20-21 septembre, 14-15 novembre 2012
- Forum public de l'OMC, 24-26 septembre 2012
- XIV^e cycle du PTP, septembre (à confirmer)
- XV^e cycle du PTP, décembre (à confirmer)

